

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°96-457 du 17 octobre 1996
portant nomination des Membres du
Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à
l'Action Sociale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant Composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 94-145 du 26 Mai 1994 portant Composition, Attributions, Organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- VU le Décret N° 91-293 du 31 Décembre 1991, portant Attributions, Organisation, et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires sociales;
- VU le Décret N° 93-281 du 3 Décembre 1993, portant Attributions, Organisation et fonctionnement du Fonds de Soutien à l'Action Sociale.

Sur proposition du Ministre de la Santé de la Protection Sociale et de la Condition Féminine

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Octobre 1996,

DECRETE

Article 1er : Sont nommées membres du Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à

l'Action Sociale, les personnes dont les noms suivent :

- Madame AGONSA Julienne, représentant le Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine ;
- Monsieur RAHAMANI Traoré, représentant le Ministre des Finances
- Monsieur PRUDENCIO Vladmir, représentant le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- Monsieur HOUEGNISSE Alfred Dossou, Représentant le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Madame ZODEHOUGAN Euphrasie, représentant le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi;
- Madame LOHINTO Edwige née ADJANOHOOUN, représentant le Ministre du Développement Rural ;
- Monsieur ADEBO Moussiliou, représentant le Ministre de l'Education nationale et de la Recherche Scientifique ;
- Madame DJIMA Geneviève, représentant le Directeur Général de la Loterie Nationale du Bénin ;
- Madame AGBEILLE Rabiatou, Chef Service Départemental de la Protection Sociale de l'Atacora ;
- Madame TAUZIET Louise, Chef Service Départemental de la Protection Sociale de l'Atlantique ;
- Madame CHABI Hortense, Chef Service Départemental de la Protection Sociale du Borgou ;
- Madame AMOUSSOU Marie, Chef Service Départemental de la Prtotection Sociale du Mono ;
- Madame DASSOUNON Agnès, Chef Service Départemental de la Protection Sociale de l'Ouémé ;

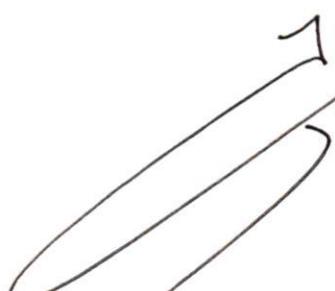
- Madame GBAGUIDI Epiphania, Chef Service Départemental de la Protection Sociale du Zou ;

Article 2 : Madame AGONSA Julienne Conseiller Technique à la Protection Sociale et à la Condition Féminine est nommée Présidente du Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à l'Action Sociale.

Article 3 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 OCTOBRE 1996

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'Action Gouvernementale
et des Relations avec les Institutions



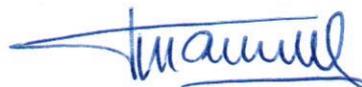
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre des Finances

Le Ministre de la Santé, de la Protection
Sociale et de la Condition Féminine



Moïse MENSAH.-



Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MSPSCF 4 Autres
Minitères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.